

## COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DU BAS-RHIN

La réouverture progressive des écoles primaires à partir du 11 mai a été annoncée par le Président de la République et fera formellement l'objet d'un décret (à paraître) du Premier Ministre, qui mettra fin au décret du 23 mars 2020.

Les maires du Bas-Rhin assument leur mandat et s'investissent afin que la rentrée ait lieu dans les meilleures conditions.

Un protocole sanitaire de 63 pages leur a été communiqué début mai. Les maires en lien avec les directeurs d'école et l'ensemble des responsables sont très attachés à respecter les mesures prévues par le protocole sanitaire.

En termes de calendrier, concrètement, les **journées des lundi 11 et mardi 12 mai seront des journées de prérentrée** pour les enseignants, aux côtés des responsables de l'école et des élus pour affiner l'organisation de la réouverture des classes aux écoliers.

A la question délicate et complexe de savoir quels écoliers et quand pourront-ils retourner à l'école, M. DEBES, Président de l'Association des maires du Bas-Rhin, a rencontré longuement et à plusieurs reprises les autorités de l'Etat, Mme CHEVALLIER, Préfète du Bas-Rhin, Mme LAPORTE, Rectrice de l'Académie de Strasbourg et Mme BAZZO, Directrice académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) du Bas-Rhin.

L'association des maires a consulté près de 200 maires du Bas-Rhin ces derniers jours, afin de connaître leurs intentions et la faisabilité d'un retour à l'école.

Réuni ce mercredi 6 mai dans la matinée, le **Bureau de l'Association des maires du Bas-Rhin** a rencontré de nouveau en audioconférence Mme BAZZO, directrice académique, et préconise à l'unanimité **des ajustements à cette date du 11 mai et une rentrée très progressive des élèves** afin que cette rentrée se fasse dans les meilleures conditions dans le cadre du déconfinement, comme le prévoit le Ministère de l'Education Nationale.

Le retour des élèves à l'école s'effectuera selon les modalités fixées par l'Education Nationale **sur la base du volontariat et progressivement par niveau de classes, en commençant par les élèves de CM2. Un plan de déconfinement départemental en cours d'élaboration par l'Education Nationale précisera, entre autres, la progressivité de l'accueil des élèves.**

Après avoir consulté le Rectorat et la Direction académique, le Bureau de l'Association appelle les maires du Bas-Rhin :

**A accueillir les élèves de CM2 ou une partie d'entre eux physiquement à l'école à partir du jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2020 lorsque la commune est en capacité de le faire**, sur le plan sanitaire, des locaux aménagés et de l'organisation de l'ensemble des services permettant à l'école de fonctionner

Durant le temps scolaire, les élèves à l'école seront encadrés par des enseignants, idéalement par groupe de 10 élèves, avec un maximum de 15 élèves. Une organisation est mise en place de telle façon qu'un écolier qui n'est pas en classe (avec cet effectif réduit) se trouve soit dans le cadre d'une activité périscolaire organisée sur le temps scolaire, en lien avec les structures prévues sur place notamment associatives, soit accueilli dans les locaux de l'école sans jamais être laissé seul. Bien entendu, les élèves non présents continuent à bénéficier de l'école à distance (dispositif « Ma classe à la maison »).

L'Association des maires demande la plus grande transparence afin de permettre aux parents des enfants scolarisés une meilleure communication et leur faciliter leur retour au travail.